

 <p>Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland</p>	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Oenologie	 <p>CHANGINS haute école de viticulture et œnologie</p>
Crédits ECTS : 5	Sols et climat IV	2024-2025 (S6)
Cours liés :	Irrigation et améliorations structurelles TP Cartographie des sols TP Flore viticole	Cours frontal Atelier/Terrain Atelier/ Terrain/cours frontaux
Périodes hebdomadaires :	5 périodes	Total : 63 périodes
Responsable du module :	Dorothea Noll	dorothea.noll@changins.ch
Responsables des cours :	Dorothea Noll (Irrigation et améliorations structurelles - TP Cartographie des sols)	dorothea.noll@changins.ch
	Adrien Delavallade (TP Flore viticole)	adrien.delavallade@changins.ch
Langue d'enseignement :	Français	
Présence :	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation et amélioration foncières : non obligatoire - TP cartographie des sols : obligatoire en cas d'absence non justifiée à une séance de TP, l'étudiant n'est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours - TP flore viticole : obligatoire en cas d'absence non justifiée à une séance de TP, l'étudiant n'est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours Non obligatoire pour les cours frontaux 	
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none"> - Irrigation et améliorations foncières : Avoir suivi le cours Viticulture et protection de l'environnement - Cartographie des sols : Avoir validé les cours Le sol viticole en semestre 3, et le cours TP Profil cultural en semestre 4 - TP flore viticole : Avoir validé les cours Biologie moléculaire et cellulaire, Botanique générale, Botanique appliquée, Ecologie et Ecologie des agrosystèmes 	
Modalité d'évaluation :	Evaluation(s) durant le semestre et rapport de TP Les modalités d'évaluation (pondération) sont précisées au début du semestre.	

Modalité de validation du module :	Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur.
Modalité de validation du cours :	La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés. Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.
Objectif du module :	Acquérir des compétences permettant : <ul style="list-style-type: none"> - D'analyser les sols d'un domaine viticole et comprendre leur évolution - De maintenir ou d'améliorer durablement les sols viticoles - De gérer l'enherbement de manière respectueuse de l'environnement et garantir la protection des sols de manière durable
Irrigation et améliorations foncières (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre ce que sont et peuvent apporter les améliorations foncières - Enumérer les divers problèmes liés à l'excès ou au manque d'eau, raisonner l'irrigation et le drainage - Quelles corrections peut-on apporter au sol avant la plantation - Comprendre les relations sol-plante-climat vs améliorations structurelles - Proposer des mesures préventives et de remédiations adaptées à une situation particulière pour favoriser une viticulture durable
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorations structurelles - Drainage - Irrigation
Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des sols viticoles, ouvrage sous la direction de Christophe Gaviglio, 2013, Edition France Agricole - 2ème traité d'irrigation ; Tiercelin J-R et Vidal A (coordinateurs) ; 2006 ; Tec & Doc Lavoisier - Les divers modes d'irrigation de la source à la parcelle ; Mathieu C et Chossat J-C ; 2018 ; Tec & Doc Lavoisier
TP Cartographie des sols (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des sols : Comprendre et utiliser les techniques de cartographie des sols, les techniques de la description de profil et des sondages à la tarière, pour analyser les propriétés agronomiques d'un sol, résoudre un problème agronomique, conserver l'outil de production et expliquer son évolution
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des sols Les méthodes d'étude des terroirs/ cartographie Introduction au zonage viticole Les étapes de la cartographie, réalisation d'une cartographie des sols à l'échelle d'un domaine viticole

Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographies des sols : de l'analyse spatiale à la gestion des territoires ; Legros J-P., 1996 ; Presses Polytechniques et Universitaires Romandes (PPUR) - SIG 2ème édition : La dimension géographique du système d'information ; Henri Pornon., 2015 ; Dunod
TP Flore viticole (1 période hebdomadaire)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir reconnaître les principales adventices de la vigne et en saisir les caractéristiques respectives - Être en mesure de choisir une stratégie durable de gestion de la flore adventice en fonction d'une situation donnée et du cahier des charges
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de la flore de la vigne Utilisation d'une clé de détermination Le relevé botanique Dynamique de la flore viticole
Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Flore des vignes. Delabays N., Vaz C., 2008, Agroscope – Agridea – Vitiswiss - Flora Helvetica. Lauber K., Wagner G., Gygax A. 2018, Haupt, Berne
Descriptif de module relu le :	15 juillet 2024
Par :	Frédéric Lamy
Validé par COPIL HES le	Juillet 2024